



Dossier

Travaux, aménagement
du territoire, patrimoine



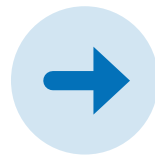
Temps Forts

Une année municipale pas
comme les autres



Rétro 2020

Les associations entre
deux confinements



ÉDITO

→ SOMMAIRE

- ÉDITO DU MAIRE Page 1
- CONSEIL MUNICIPAL
2020-2026Page 3
- BUDGET 2021 Page 4
- RETOUR SUR LES
TRAVAUX 2020 Page 6
- ENTRETIEN AVEC LE
LIEUTENANT GAUTHIER CANET
..... Page 10
- ETAT DES LIEUX DU
PATRIMOINE.....Page 12
- PASSIONNANTE VISITE
À CHAVAROCHE Page 14
- LES TEMPS FORTSPage 16
- RETRO 2020Page 22
- LES COMMERÇANTS.....Page 31
- PORTRAITS.....Page 34
- LAND ARTPage 36

Editeur de la publication : Commune de Chavanod - siège Mairie de Chavanod

Directeur de la publication :
Franck BOGEY, maire.

Conception et rédaction : commission municipale communication/culture - services municipaux.

Imprimerie : Gutenberg / Meythet -
Dépôt légal : 1er trimestre 2016, certifiée
Imprim'vert sur papier PEFC

La Mairie remercie Lisa GUARDIOLA,
Roger DUMAX, Jean-François TAPPONNIER
et les Associations pour leurs photos.



Madame, Monsieur,

L'année 2020 marquera nos esprits à jamais.

Aux plans international et national, la COVID 19 aura provoqué une crise sanitaire et économique sans précédent dont les effets ne sont pas encore tous connus à ce jour.

D'un point de vue sanitaire, on a pu voir que ce virus est incontrôlable et s'attaque d'abord aux plus faibles, obligeant chacun à mettre en place les fameux gestes barrières.

Parallèlement, cette épidémie a mis notre économie à genou en quelques mois alors qu'il faudra des années pour retrouver un niveau similaire à celui d'avant la crise.

Localement, les collectivités, Grand Annecy et communes, se sont adaptées pour faire face à cette crise en maintenant les services et en sachant s'adapter à la situation, notamment en milieu scolaire.

Pour Chavanod, nous avons poursuivi les engagements prévus lors du budget 2020 à savoir : création d'un nouvel espace public au cœur des constructions existantes du chef-lieu, rénovation du bâtiment des services techniques, travaux de voirie annuels, création d'un chemin le long de la route des Gorges du Fier, améliorations techniques au stade.

Les multiples associations de notre commune qui ont vu leurs activités s'arrêter brutalement au printemps et à l'automne, ont su faire preuve d'ingéniosité pour essayer de poursuivre leurs vies.

Parallèlement, la nouvelle équipe en place a lancé diverses réflexions afin de lancer de nouveaux projets que ce soit en termes de services ou d'aménagements.

Enfin, je souhaitais terminer cet édito en rappelant l'engagement de mon prédécesseur, René Desille, durant 49 années, au service de Chavanod, et le remercier chaleureusement pour tout ce qu'il a entrepris pour notre commune.

Espérant que cette épidémie prenne fin en cette nouvelle année, souhaitons que 2021 soit l'année du renouveau.

Monsieur le Maire de Chavanod
Franck Bogey



VOTRE MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE

1, place de la Mairie 74650 CHAVANOD
Tél. 04-50-69-10-61
Mail : mairie@chavanod.fr
www.chavanod.fr

**Le secrétariat de mairie /
l'agence postale communale sont ouverts**

- le lundi de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h.
- du mardi au samedi de 8 h. 30 à 12 h.
(fermé l'après-midi)

LA BIBLIOTHÈQUE « Au Pré de Mon Livre »

5, place de la Mairie
Tél. 04-50-69-66-92
Mail : bibli.chavanod@free.fr
www.bibli-chavanod.fr

ÉCOLE PRIMAIRE COMMUNALE

Directeur : Didier MARTINOTY
43, route du Crêt d'Esty
Tél. 04-50-69-16-41

DÉCHÈTERIE du Grand Annecy à CHAVANOD

360, route du Champ de l'Ale
Ouverture :
- le lundi de 13 h. 30 à 18 h. 30 (fermé le matin)
- du mercredi au dimanche de 9 h. à 12 h. et
de 13 h. 30 à 18 h. 30
Fermée le mardi et les jours fériés

PROJETS EN URBANISME

Les projets de construction, de rénovation, d'agrandissement, de démolition, de tout bâtiment ou local, exemples : logement, véranda, abri de jardin, piscine, ravalement de façades, toiture, garage, etc... sont soumis à autorisation préalable.

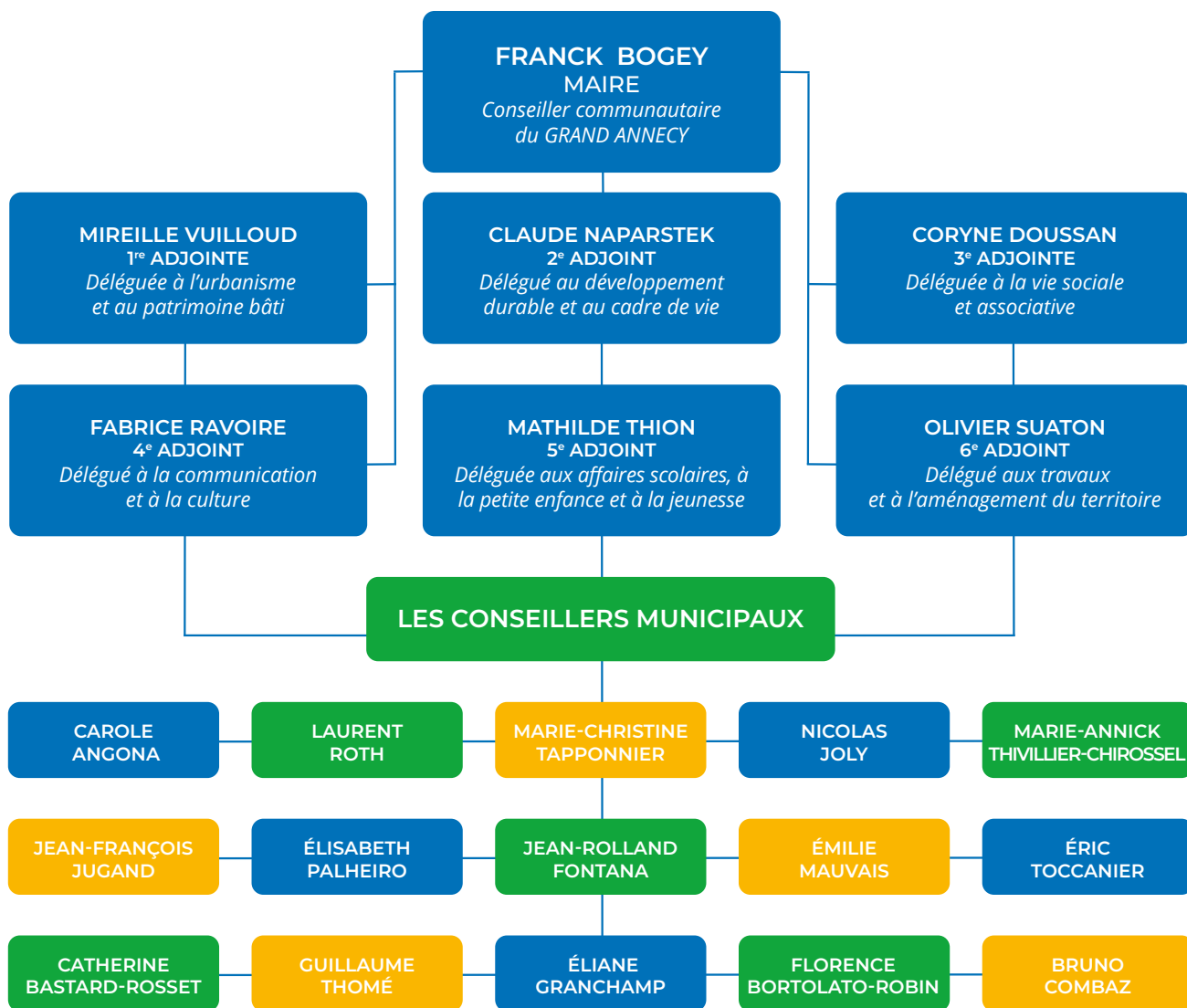
Chaque projet nécessite une attention particulière pour répondre aux réglementations d'urbanisme en vigueur et savoir quelle démarche il est nécessaire d'engager ; c'est pourquoi, nous vous recommandons vivement de rencontrer le bureau de l'urbanisme et du cadastre, avant de déposer

vos demandes d'autorisation, afin d'étudier ensemble votre projet et éviter d'allonger inutilement la durée d'instruction, lorsque votre dossier aura été réceptionné en mairie. Il pourra aussi vous être proposé de rencontrer l'architecte consultant de la Commune, qui pourra utilement vous conseiller pour améliorer la qualité architecturale et l'insertion dans le site de votre projet, si nécessaire.

L'instructeur de l'urbanisme ne reçoit que sur rendez-vous (04 50 69 10 61)



CONSEIL MUNICIPAL 2020 - 2026



LES COMMISSIONS

URBANISME ET PATRIMOINE BÂTI

Mireille Vuilloud, Catherine Bastard-Rosset, Eliane Granchamp, Jean-François Jugand, Eric Toccanier.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE

Claude Naparstek, Catherine Bastard-Rosset, Florence Bortolato-Robin, Marie-Annick Thivillier-Chirossel, Coryne Doussan, Eliane Granchamp, Elisabeth Palheiro, Jean-François Jugand, Guillaume Thomé.

VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE AFFAIRES SCOLAIRES - PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

Coryne Doussan, Mathilde Thion, Carole Angona, Florence Bortolato-Robin, Marie-Annick Thivillier-Chirossel, Emilie Mauvais, Marie-Christine Taponnier, Bruno Combaz.

COMMUNICATION / CULTURE

Fabrice Ravoire, Carole Angona, Florence Bortolato-Robin, Marie-Annick Thivillier-Chirossel, Elisabeth Palheiro, Jean-Rolland Fontana, Nicolas Joly



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

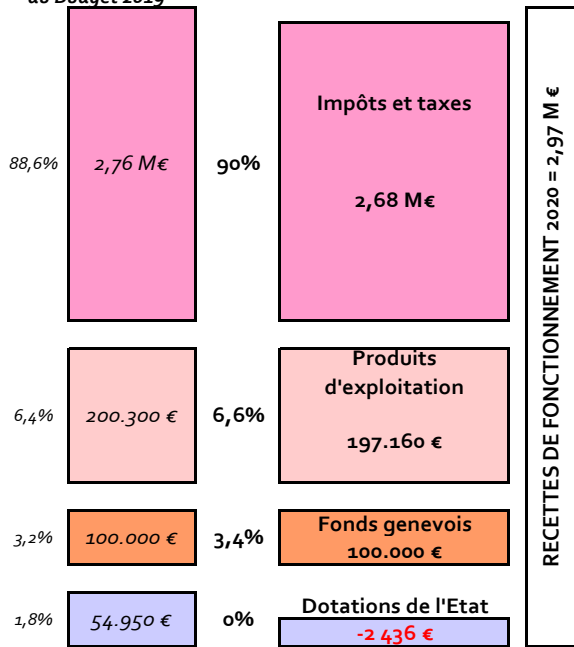
Olivier Suaton, Eliane Granchamp, Jean-Rolland Fontana, Nicolas Joly, Laurent Roth, Guillaume Thomé, Eric Toccanier.

Monsieur le Maire et ses Adjoints vous reçoivent sans rendez-vous lors de permanences, le samedi de 9 h à 12 h à la mairie de Chavanod. Pour connaître le planning de présence des élus, merci de vous rendre sur www.chavanod.fr



LE BUDGET PREVISIONNEL 2020

Pour mémoire :
au Budget 2019



Le budget de fonctionnement 2020

L'essentiel des recettes de la Commune provient des impôts et taxes : la part communale de la taxe d'habitation (impôt des habitants + remboursement par l'État pour ceux qui en ont été exonérés suite à la réforme) et des taxes foncières (1,11 M€ au total), mais aussi diverses "petites" taxes à faible rendement (sur les pylônes électriques, sur l'électricité, sur l'urbanisme, sur certains déchets industriels...)

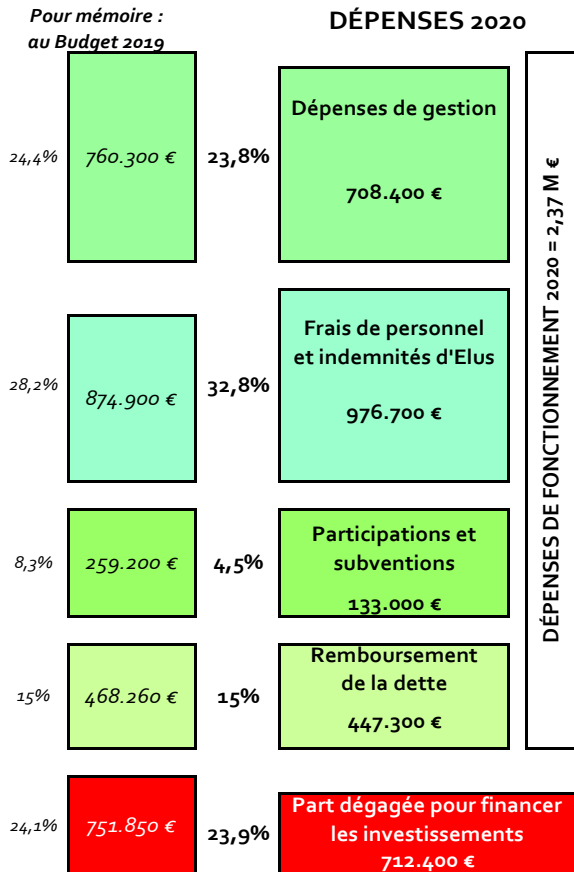
La Commune perçoit aussi une fraction des recettes de la Communauté d'agglomération du Grand Anney (1,23 M€) suite à des transferts de compétences et de revenus et charges qui en découlent (au fil du temps depuis 2002)

Il s'agit des loyers perçus sur les logements, locaux commerciaux et terrains communaux loués, des locations des salles, des concessions dans le cimetière, des ventes de bois..., ainsi que la facturation des services de la cantine et de la garderie périscolaire

La Commune compte 128 travailleurs frontaliers (en 2019) et perçoit à ce titre une petite fraction de l'impôt sur le revenu qu'ils acquittent à Genève

Les dotations versées par l'Etat pour les missions que la Commune exerce en son nom (liste scolaire, opérations électorales, état civil, cadastre...) sont devenues négatives au fil des ans...! Autrement dit, là où en 2014 la Commune percevait 283.600 € de l'État, désormais, elle doit le payer à hauteur de 2.500 € environ !

Pour mémoire :
au Budget 2019



Les dépenses de gestion baissent : la Commune veille en effet, années après années, à maîtriser toujours plus ses charges de fonctionnement

La hausse des dépenses de personnel s'explique par la comptabilisation, en année pleine, de l'embauche (au cours de l'année 2019) d'un agent en plus pour tenir l'agence postale (dont le coût n'est indemnisé par La Poste que pour un tiers seulement) et par le recrutement au 1^{er} janvier d'un agent technique supplémentaire. Et aussi par la revalorisation des indemnités des élus décidée par le Parlement

Le volume des subventions, spécialement aux associations, reste inchangé (68.450 € au total). En revanche, en 2020 la Commune n'a pas de participation financière à verser pour la production des logements sociaux (pour mémoire : 126.392 € en 2019)

Le remboursement des emprunts en cours se poursuit, avec une légère baisse en 2020 dans le cadre de la trajectoire normale des échéanciers bancaires

Grâce à la maîtrise de ses dépenses, la Commune est capable de dégager 23,9 % de ses recettes courantes pour autofinancer ses investissements, permettant ainsi de ne pas avoir besoin de souscrire de nouveaux emprunts pour ses investissements

Nota - La Commune gère aussi deux autres budgets ("annexes") se rapportant au bâtiment de l'ancienne fruitière et à la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Crêt d'Esty, qui sont soumis à un régime de TVA particulier



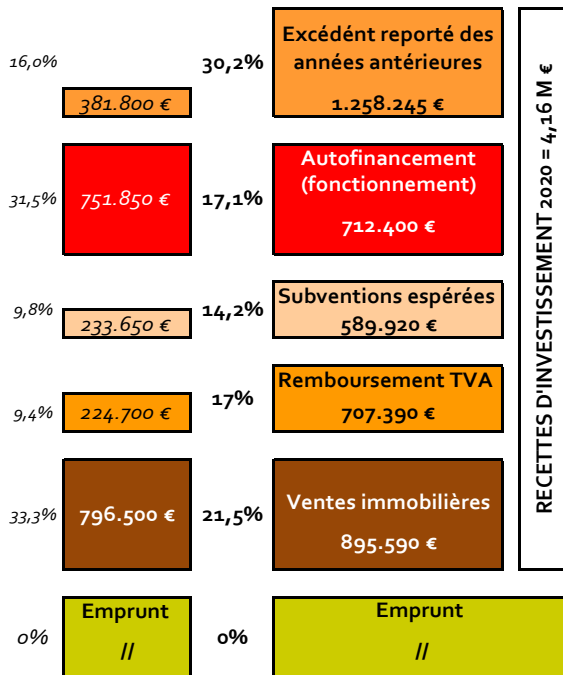
BUDGET PREVISIONNEL 2021



LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Pour mémoire :
au Budget 2019

RECETTES 2020

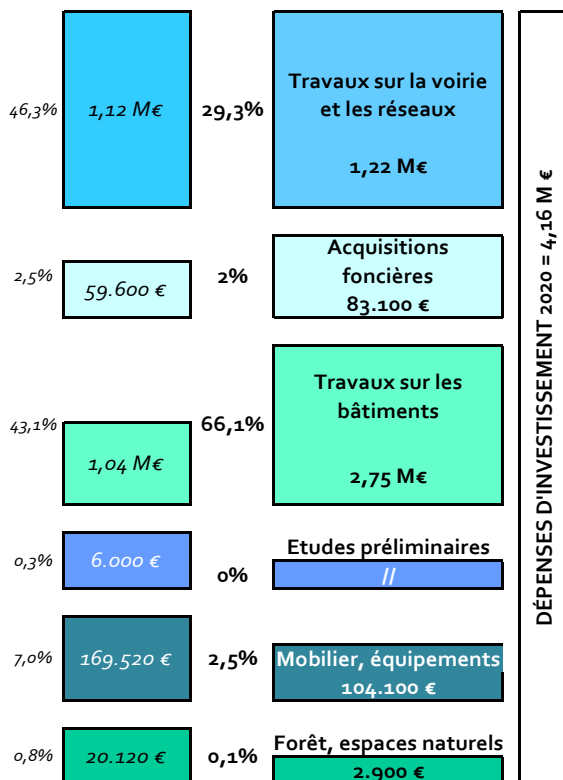


Le budget d'investissements 2020

- >> Report des excédents des budget des années précédentes, économisés pour financer les grosses opérations qui s'étalent sur plusieurs années (notamment les travaux de la Salle Polyvalente)
- >> Recettes de fonctionnement 2020 dégagées pour financer les investissements
- >> Subventions demandées aux différents partenaires de la Commune sur certaines opérations : Etat, Région, Département, Amendes de police, Syndicat d'électrification, Communauté d'agglomération...
- >> Remboursement à la Commune par l'Etat d'une partie de la TVA payée sur les investissements réalisés en 2018 (dont l'essentiel correspond à une grande partie des travaux de construction de la mairie)
- >> Vente exceptionnelle de terrains communaux à la Communauté d'agglomération du Grand Annecy, qui est désormais compétente (depuis le 1er janvier 2017) sur le projet d'extension de la zone économique des Chamoux
- >> En 2020, comme chaque année depuis 2013 (sauf en 2018 pour le cas particulier de la construction de la mairie-bibliothèque-auditorium), la Commune n'aura pas besoin d'emprunter pour financer tous ses projets

Pour mémoire :
au Budget 2019

DÉPENSES 2020



- >> Parmi les principales opérations programmées en 2020 :
 - le programme annuel sur la voirie communale : cette année sur la route des Gorges du Fier, la route de Corbier, la route de Côte la Dame et la route du Crévion (493.000€)
 - le maintien de la provision (déjà inscrite au budget 2019) pour les travaux de requalification de la route de la Fruitière (toujours en attente du feu vert préalable du Grand Annecy, compétent pour les zones économiques)
- >> En 2020, les acquisitions de terrains portent surtout sur des bords de voie pour des élargissements ou des travaux de sécurité. Et aussi l'achat du foncier pour la prolongation de la voie verte le long de la route des Creuses
- >> Parmi les principaux projets prévus en 2020 :
 - la poursuite des travaux d'isolation de la Salle polyvalente (1,28 M€)
 - l'extension-restructuration du centre technique municipal (600.000 €)
 - la rénovation-restructuration de la ferme de Chavaroche (378.000 €)
 - la fin du chantier de construction de boxes à sel (160.000 €)
 - divers aménagements à l'école et à l'auditorium (87.500 €)
- >> Aucune étude préalable particulière n'est prévue en 2020
- >> La Commune commande, chaque année, plusieurs équipements, outillages, mobilier..., pour équiper l'école et les Services municipaux. Il est aussi prévu d'acquérir un véhicule technique supplémentaire (19.600 €)
- >> CHAVANOD investit chaque année pour entretenir la forêt communale

Nota - Ce budget 2020 a été préparé, puis voté le 17 février 2020, soit avant que l'épidémie de covid-19 se généralise et vienne fortement perturber : 1°) la mise en place du nouveau Conseil Municipal (élu en mars et finalement installé en mai-juin 2020) et donc la mise en oeuvre de son programme, et 2°) l'activité économique du pays, créant ainsi des retards dans le lancement des projets et le déroulement des chantiers...

Dossier

Travaux et
aménagement
du territoire



→ RETOUR SUR LES TRAVAUX 2020

Qu'il s'agisse de nouveaux aménagements ou de mise en place de chantiers importants, et ce malgré un contexte particulier, nous avons pu réaliser sur l'année écoulée tous les travaux d'entretien et d'amélioration envisagés.

Nous avons également poursuivi les investissements engagés par la précédente municipalité et lancé de nouvelles opérations.



◀ CHEMINEMENT PIÉTONNIER ROUTE DES GORGES DU FIER

Avec l'accord des propriétaires riverains, nous avons pu poursuivre le cheminement piétonnier le long de la route des Gorges du Fier (phases 2 et 3 d'un projet qui en contient 6).

L'objectif étant à terme de relier, de manière sécurisée, le nouveau chef-lieu au secteur du couvent.

▶ SÉCURISATION DE LA ROUTE CÔTE LA DAME

La route étant étroite et les voies de circulation non délimitées, il était devenu difficile et dangereux pour les usagers de se serrer sur les bords lors d'un croisement avec un autre véhicule. Certains points de réfections des accotements ont été apportés ainsi qu'un marquage au sol.

Pour faire respecter la vitesse de 30 km/h aux automobilistes, mais aussi pour la sécurité des riverains, un ralentisseur a été mis en place avant l'arrivée au rond-point de Maclamod.

▶ RÉFECTION PASSAGE DU PRESBYTÈRE ROUTE DE CORBIER

Des travaux de réfection de voirie ont été réalisés entre l'impasse du Presbytère et le rond-point de la route de Corbier, devant la scierie de Chavanod, afin de sécuriser cette chaussée.

Divers travaux de réfections d'enrobés et de reprises de grilles de récupération des eaux pluviales ont été faits sur l'ensemble du territoire.



▶ ROUTE DU CRÉVION

L'installation de «coussins lyonnais» ralentisseurs a été effectuée à l'entrée/sortie de Corbier, route du Crévion.

Avec toujours cet objectif de limiter la vitesse dans les différents hameaux de la commune, une signalisation horizontale et verticale (panneaux et marquage 30 km/h) sur plusieurs secteurs de la commune, ainsi qu'un panneau 50 sur la route des Creuses, ont été mis en place.



▶ RÉNOVATION DU BÂTIMENT DES SERVICES TECHNIQUES

Les travaux de rénovation énergétique du bâtiment des services techniques, construit en 1982, sont en cours.

L'amélioration de l'isolation extérieure (couverture de toit, bardage, menuiseries), l'extension du bâtiment avec une mezzanine de stockage et un atelier espaces verts, le remplacement du chauffage électrique par un système de pompe à chaleur, ainsi que la restructuration de l'ensemble des locaux intérieurs (éclairage LED, mise aux normes des vestiaires femmes et hommes) permettront d'optimiser l'action des services municipaux.



▶ POUR L'ANNÉE 2021, CERTAINES ACTIONS ONT DÉJÀ ÉTÉ DÉCIDÉES

La rénovation de la salle polyvalente comprenant la reprise de l'isolation et le réaménagement de l'étage.

Le Prolongement de la voie verte jusqu'au rond-point du stade avec le concours du Grand Anancy, compétent en matière de mobilité douce.

La reprise des travaux au chef-lieu afin de réaliser la connexion avec la route des Gorges du Fier, et préparer ainsi l'ouverture de l'ISETA en 2023.

Poursuite de la commercialisation de lots à bâtir au chef-lieu comprenant notamment des logements destinés à une nouvelle forme d'accès à la propriété pour des ménages moins favorisés.





NOUVEAUX QUARTIERS AU CHEF-LIEU

▶ DEUX NOUVELLES PROMENADES PIÉTONNES PUBLIQUES



La « **Promenade du Parmelan** » est une liaison piétonne végétalisée et dispose d'une aire de jeux pour les enfants. Vous pourrez l'emprunter depuis la route du Crêt d'Esty, en traversant les immeubles construits par la S.A.MONT-BLANC, BOUYGUES IMMOBILIER et HALPADES, et rejoindre le chef-lieu derrière la mairie.



Le « **Chemin des Écoliers** » est la continuité de la liaison piétonne créée lors de la construction de l'aile élémentaire de l'école communale, et qui relie actuellement le parking du Crêt d'Esty à l'impasse de la Colline, en longeant le préau de l'école.

▶ DES FUTURS LOGEMENTS AU CHEF-LIEU

Après le succès de la première tranche de logements, la Commune a lancé une deuxième tranche de commercialisation pour 60 logements supplémentaires.

LOGEMENTS EN ACCESSION LIBRE À LA PROPRIÉTÉ «LE TRÈFLE BLANC»

La Commune a retenu la proposition du promoteur immobilier ALPÉA, pour réaliser 21 logements en accession libre à la propriété (secteur de l'Émelie). Le permis de construire a été accordé le 12 mai 2020. Les travaux sont en cours, pour une livraison au 2e Trimestre 2022.

Plus d'infos sur www.alpeapromotion.fr

LOGEMENTS LOCATIFS AIDÉS

Comme il s'y était engagé en 2016, le Conseil Municipal a retenu HAUTE SAVOIE HABITAT pour la construction de 2 immeubles en locatif social, situés au-dessus de la maison médicale, côté pair de la Route du Crêt d'Esty. Ce seront 13 T2, 13 T3 et 13 T4 qui seront proposés à la location sociale.

Le permis de construire a été délivré le 13 janvier 2020.



Retrouvez toutes les infos pour obtenir un logement social dans ce nouvel ensemble immobilier sur : www.chavanod.fr/sante-solidarite/logement



→ LE NOUVEAU LYCEE ISETA-ECA "former les professionnels de demain"

Depuis le 1er avril 2019, l'ISETA (Institut des Sciences de l'Environnement et des Territoires d'Annecy) et l'ECA (École Catholique d'Apprentissage) ont fusionné leurs organismes de gestion pour envisager ensemble leur avenir au service des jeunes et des entreprises.

Avec une ambition de création conjointe d'un grand lycée professionnel, la fusion des deux entités a initié le lancement d'un vaste projet immobilier de restructuration des bâtiments sur leurs différents secteurs.

Une enveloppe de plus de 46 millions d'euros, financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes

à hauteur de 21,3 millions (le reste étant issu de fonds propres avec notamment la vente du tènement de l'ECA à Annecy-le-vieux mais aussi d'emprunts) permettront la réalisation d'importants travaux de rénovation sur le site de Poisy et la reconstruction complétée d'un lycée professionnel sur celui de Chavanod.

D'ici la rentrée 2023, L'ISETA-ECA accueillera près de 1200 élèves au sein de ses 3 Lycées Professionnels et Agricoles de Chavanod, Poisy et Sévrier.

Questions/réponses : www.iseta.fr



LANCEMENT DES TRAVAUX DÈS L'ÉTÉ 2020 À CHAVANOD

Avec une superficie actuelle de 6 017m² le site de Chavanod bénéficiera de nouvelles installations réparties sur 22 345 m², rénovation du bâtiment d'enseignement, construction d'un nouveau gymnase, rénovation et agrandissement de l'internat, mais aussi une mise en valeur des arboretums (espaces verts pédagogiques).

Pour plus de mobilité, une voie de desserte permettra de relier les différents bâtiments, la création d'une large voie plantée d'arbres sera réservée aux piétons et le réseau bus sera prolongé depuis la route du Crêt d'Esty vers une sortie sur la route départementale des Gorges du Fier.

La rentrée 2021 sera particulière pour les élèves et se fera au Lycée de Poisy puisque les travaux d'agrandissement et de rénovation du site de Chavanod imposent une fermeture pour les 2 années scolaires 2021 et 2022.

L'internat se situera cependant pour les garçons à Chavanod dans un bâtiment neuf en cours de création.

Pour la rentrée 2023, le lycée professionnel de Chavanod accueillera 600 élèves et portera les formations :

- ISETA autour de la plate-forme nature/paysage/forêt.
- ECA autour de la plate-forme des ateliers bâtiments et industriels.



ENTRETIEN AVEC LE LIEUTENANT GAUTHIER CANET

Gendarmerie de Seynod



Âgé de 27 ans, et originaire des Pyrénées-Atlantiques, le Lieutenant Gauthier Canet est depuis le 1er septembre 2020 le Commandant de caserne de la gendarmerie d'Annecy/Seynod.

Après avoir réussi le concours d'entrée à l'Institut polytechnique de Grenoble (INP), il est diplômé en tant qu'ingénieur de L'École Nationale Supérieure en Systèmes avancés et Réseaux de Valence.

En 2018, il présente et réussit, le concours à l'École des Officiers. Il est rapidement « envoyé sur le terrain » en raison de la situation sanitaire.

Pour sa première affectation, il intègre le poste de Commandant de Communautés de Brigades à Rodez, jusqu'à fin août 2020, puis est muté en septembre à la nouvelle caserne de la Gendarmerie de Seynod.

Lieutenant Canet, pouvez-vous nous décrire la nouvelle caserne de Seynod et nous indiquer les effectifs ?

La caserne de gendarmerie de Seynod, baptisée du nom du maréchal des logis-chef Pierre Pialou, a été inaugurée en novembre 2019.

Avec une architecture moderne et fonctionnelle, elle offre de très bonnes conditions de travail aux gendarmes pour réaliser leurs missions et offre de meilleures conditions d'accueil et d'accessibilité pour le public. Les gendarmes et leurs familles occupent les 40 logements de fonction situés à côté de la caserne.

J'ai sous mon commandement 27 militaires dont 8 femmes. Les militaires en zones péri-urbaines sont choisis selon des profils définis ; les expériences mais aussi la mobilité des militaires recrutés apportent une réelle dynamique à la brigade.

Quelles sont les missions remplies par la brigade et sur quel territoire ?

Nous avons une forte activité à gérer sur 4 communes : la commune déléguée de Seynod et les communes de Chavanod, Montagny-les-Lanches et Quintal.

En tant que gendarmes départementaux, nous sommes chargés d'assurer la sécurité publique à travers différentes missions de police judiciaire, administrative et militaire.

Nous veillons au respect du Code de la route, effectuons des missions de surveillance générale, constatons des délits, interpellons les auteurs, et prenons également part à des enquêtes. En premières interventions, nous retrouvons le secours à la personne : violences intrafamiliales, accidents de la route, troubles à l'ordre public, infractions pénales...

Notre objectif principal est la lutte contre le trafic de stupéfiants qui reste très actif sur le bassin annécien, malgré la crise sanitaire. Avec mon

adjoint, nous menons une politique très offensive contre les réseaux. Nos investigations nous conduisent à aller chercher un maximum d'informations afin d'identifier les points de vente, appréhender au plus vite les revendeurs et ainsi remonter les filières.

La lutte contre le trafic de drogue est une priorité du gouvernement qui en a fait un enjeu de société ; rappelons que le stupéfiant est la base de toute la délinquance.

Plus particulièrement sur Chavanod, quelles sont les missions que vous effectuez le plus souvent ?

On retrouve un peu toutes les formes de délits : accidents, tapages, cambriolages...

Durant la période hivernale, nous multiplions les sorties et les présences en fin de journée, car la tombée du jour et l'obscurité sont propices aux exactions. Nous sommes particulièrement vigilants près des zones de commerces aux heures de fermeture, surtout en période de fêtes, notamment route des Creuses.

L'été dernier, il y a eu quelques petits points de crispation sur la zone Altaïs, avec l'occupation illégale de terrains par les gens du voyage, une contrainte récurrente pour les communes rurales. Une petite particularité que l'on retrouve sur Chavanod est l'installation éphémère de « points de deal » en forêt...

Quelles seraient les mesures à mettre en place sur Chavanod pour améliorer votre action ?

J'encourage la commune à s'équiper de caméras de vidéosurveillance, tout en respectant la vie privée et la préservation des libertés individuelles. Ces dispositifs sont un atout majeur pour les enquêteurs afin d'effectuer des relevés automatiques de plaques d'immatriculation et d'identifier les véhicules suspects.

On peut aussi tout à fait imaginer qu'il puisse y avoir une stratégie de prévention et de sécurité locale avec l'appui d'une police municipale.



GENDARMERIE

Adresse : 61 Route des Blanches, Seynod 74600 ANNECY

Téléphone : 04 50 69 13 35

Horaires : du lundi au vendredi 08:00-12:00, 14:00-18:00 samedi - dimanche 09:00-12:00, 15:00-18:00

En cas d'urgence, appelez POLICE-SECOURS en composant le 17 (112 avec un portable).

Une équipe de policiers ou de gendarmes sera aussitôt dépêchée sur les lieux

STADE DE CHAVANOD

Depuis plusieurs années l'espace public du Stade Municipal de Chavanod, lieu central de la commune, a bénéficié d'aménagements successifs avec de nouveaux équipements, au service de la population pour la pratique de sports, d'activités de bien-être, et de lieux de convivialité.

Vous y trouvez et pouvez profiter de différents espaces d'activités.

- Les terrains de foot en herbe, et depuis quelques années un terrain en synthétique, utilisés par le Club de foot de Chavanod, et quelques associations qui pratiquent le foot loisir senior.

- Un City-Park, terrain multisports, pour les activités de ballons, foot et basket.

- Le ping-pong avec une table ; le filet doit être amené par les pratiquants (depuis qu'a été détruit à plusieurs reprises le filet d'origine).

- Une aire de Fitness équipée de 6 appareils pour la pratique d'exercices physiques, pour tous âges.

- Une surface de terrain libre en enrobé délimitée par des barrières bois, de la dimension d'un terrain de hand-ball, qui permet la pratique de différentes activités sportives.

Pour la petite enfance, les petits profitent d'un espace de jeux clôturé, dans lequel ils y trouvent, un toboggan, un tourniquet, des jeux sur ressort. Également un parcours vélo sur une piste en terre avec bosses et virages relevés.

Pour la jeunesse :

- un espace de jeux avec une pyramide à cordages pour y grimper et faire du franchissement, un Roll-up (jeux de rotation), et un Rodeoboard (jeux de mouvements).

- un skate-park en béton, pour la pratique du skate et de la trottinette.

Les pratiques de course à pied se font sur une piste réalisée à cet effet autour du terrain de foot en herbe.

Des espaces de convivialité sont également à la disposition du public :

3 pistes pour jeux de boules, 4 tables de pique-nique et une fontaine à eau.

Au niveau bâtiments de service et aménagements, se trouvent les vestiaires du foot, et au rez-de-chaussée un WC public accessible de l'extérieur, ainsi que trois aires de parking véhicules.

Le club de foot dispose d'un local technique vers le terrain synthétique.

Ce bel espace public du Stade Municipal de Chavanod continuera toujours d'évoluer dans ses aménagements et équipements, afin qu'il reste toujours un lieu agréable pour les pratiques sportives, de rencontres, en toute convivialité.





UN ETAT DES LIEUX DU PATRIMOINE BATI

La nouvelle équipe issue des urnes de juin 2020 a souhaité dresser un état des lieux du patrimoine bâti appartenant à la commune, rendu disponible par le départ de leurs occupants.

L'été a donc été mis à profit pour visiter les lieux, cerner leur potentiel et leur assigner un devenir au plus juste des besoins de la collectivité.



▶ L'ANCIENNE FRUITIÈRE

Ainsi, après réflexion, l'ancienne fruitière, située au centre de la zone d'activités commerciales des Chamoux, s'est vue assigner une fonction de soutien au commerce local. Dans ce but ont démarré la requalification du rez-de-chaussée et du premier étage et l'amélioration de la desserte entre les deux niveaux, travaux terminés en décembre.

Ils ont déjà permis la location du rez-de-chaussée à une auto-école et une pizzeria, des projets portés par des entrepreneurs locaux.

Le premier étage sera aussi dévolu à la location (bureaux par exemple).

Quant aux combles, ils consistent en une salle d'environ 45 m² en sous-pente, éclairée par des velux.

Elle pourra accueillir un maximum de 19 personnes pour réunions (associations, syndics...).

Si elle présente de magnifiques volumes, son accès reste contraint par un escalier ne permettant pas l'utilisation par des personnes à mobilité réduite.

▶ L'ANCIENNE POSTE

À l'angle de la route de Cote La Dame et celle des Gorges du Fier, le devenir de l'ancienne poste, à l'origine appartement (du receveur), le restera.

Dans ce but, la commune s'est rapprochée des propriétaires de l'unité foncière mitoyenne, elle-même en vente, afin de vérifier la compatibilité des projets réciproques.

Cela obtenu, le Service des Domaines est consulté en vue d'une mise en vente dans le courant 2021.





▶ LE BÂTIMENT DE CHAVAROCHE

Non pas la tour qui subsiste de l'ancienne maison-forte, mais le bâtiment qui la précède à l'extrémité de la route du même nom fait encore l'objet d'une réflexion approfondie.

Excepté en ce qui concerne l'assainissement, cette maison n'a jamais fait l'objet d'une quelconque réfection pendant les 40 dernières années.

Les premières études réalisées après le départ d'un des deux locataires ont donc permis de faire l'inventaire... Des problèmes à résoudre ! État complet de la toiture, choix d'un mode de chauffage, isolation, font encore l'objet d'expertises sous la conduite de l'architecte entre-temps désigné pour accompagner et guider la commune sur les options possibles.

Le projet d'ensemble pourrait s'avérer onéreux, mais la commune tient à la pérennité de ces lieux chargés d'histoire pour les générations à venir...



▶ LE PRESBYTÈRE

15

Dans un second temps, le Conseil municipal réfléchira sur une réutilisation du presbytère, maintenant envisageable à la suite de la résiliation du bail avec l'association diocésaine au début 2019. Le métré des lieux a été réalisé (car aucun plan ne préexistait dans les archives, la construction du bâtiment datant de 1881), un architecte a été désigné, et l'on pourra donc débattre de l'opportunité de convertir tout ou partie du bâtiment en logements.



Enfin, et à plus long terme, car elle suppose que l'on déplace les associations qui y sont hébergées, l'étude se poursuivra sur le devenir de l'ancienne Mairie-école.



Pour fêter la Science, EDF a convié les chavanodins à découvrir le barrage et l'usine hydroélectrique de Chavaroche en octobre dernier.

Installée à quelques mètres de Pont-Verre depuis bientôt 100 ans (en 1921) et construite à fleur d'eau, la centrale hydroélectrique de Chavanod avale l'eau du Fier, absorbe son énergie grâce à ses turbines, et nous restitue de l'électricité...

Elle est un des chaînons de l'énergie hydroélectrique qui s'est développée en Haute-Savoie au début de ce siècle, grâce à des précurseurs dont les noms résonnent encore aujourd'hui (Laydernier, Aussedat, Crolard...), et a permis, quelques années plus tard, d'équiper en électricité les maisons de Chavanod. Et, accessoirement, d'amener l'eau au robinet grâce aux pompes installées au lieu-dit Chez Grillet !

Nombre d'ouvriers ont travaillé, à l'époque, sur le chantier ouvert par les « Forces du Fier » ; la société les hébergeait dans la maison forte de Chavaroche. Les descendants de quelques-uns vivent encore à Chavanod aujourd'hui...

En aval de l'usine de Brassilly (située sur le territoire de Poisy), le dispositif hydraulique

chavanodin comprend tout d'abord un barrage de 80 m de long sur le lit du Fier, comportant deux vannes et un déversoir qui ont pour rôle de rendre constant le niveau de l'eau, ce



troisième servant d'exutoire lors des crues. Cette retenue parallèle au Fier alimente un canal de 3 kilomètres et demi, creusé alternativement à ciel ouvert et en souterrain, qui passe sous la ligne de chemin de fer et devient une conduite d'eau de 3 m de diamètre cachée sous le tablier du « pont aqueduc » dominé par la maison forte de Chavaroche : ainsi ces ouvrages hydrauliques créent une chute de 32 mètres.

Et voilà l'eau conduite jusqu'à l'usine hydroélectrique, prête à être turbinée !

La centrale de Chavaroché compte aujourd'hui 3 turbines, entièrement automatisées et gérées depuis le centre EDF de Vallières (qui a relayé les « Forces du Fier » en 1946). Abrisées par une magnifique et monumentale construction appuyée sur la falaise et regardant le fleuve, elles développent aujourd'hui une puissance de 10 100 Kw, pour une hauteur de chute de 32 mètres, et un débit de 24 m³/seconde.

Bien sûr, cette vieille dame a fait l'objet d'un entretien constant pour la sécurité de tous, ainsi que d'importants travaux : réparation des bétons du canal et de l'étanchéité de l'aqueduc en 2015, modernisation et automatisation du système de commande et de surveillance des turbines, installation de la vidéosurveillance des abords et, plus récemment, installation d'une vis d'Archimède sur le barrage. Une première en France ! Inusable, sans impact sur l'environnement, elle augmente la production d'électricité tout en permettant la circulation des poissons à l'amont et à l'aval de la rivière, sans autre énergie que celle de l'eau...

Dans le silence des méandres du Fier, cachée dans la végétation, la centrale rénovée de Chavaroché permet d'alimenter environ 15 600 foyers, taille d'une ville comme Rumilly.



Témoignage de Lucette Déruaz

Être invitée à visiter l'usine électrique de Chavaroché, un bel après-midi d'octobre, c'est un cadeau pour moi ! Il faut dire que je suis née tout près du site.

Nous visitons les différentes installations techniques qui équipent le Fier et turbines pour obtenir l'électricité utile ; un ensemble construit avant 1930, entretenu, amélioré, actualisé par un fonctionnement automatisé !

Quelle situation étrange pour moi : en cheminant le long des voies qui desservent les installations, mes souvenirs sont toujours là : la nature assez sauvage, ces bâtiments où des ouvriers s'affairaient par petites équipes ou plus nombreux au moment des gros travaux d'entretien des machines.

En rentrant, c'était la même lumière qui baignait le lieu, mes oreilles ont retrouvé le ronronnement puissant des trois groupes (peints maintenant en couleurs) même l'odeur de l'huile est encore là !

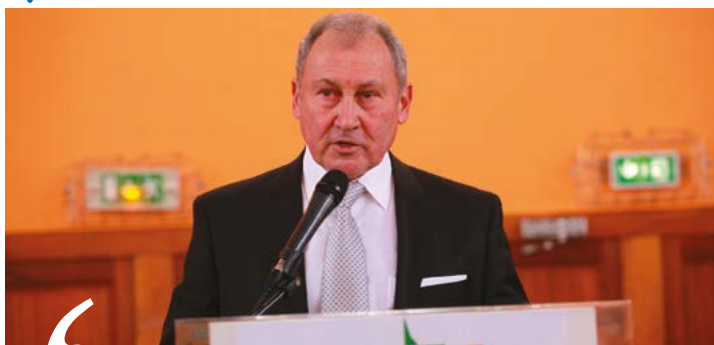
Nous ne sommes plus dans cette époque si lointaine*...pourtant le site, lui, est toujours là. Cette visite fut de belles heures pour moi.

*Le papa de Lucette Déruaz, Directeur de l'usine électrique est parti en retraite en 1954.





LES TEMPS FORTS...



► SAMEDI 18 JANVIER

C'était la dernière cérémonie des vœux en tant que maire pour René Desille.

Après 49 années* consacrées à la vie municipale, dont 28 en tant que Maire, ce dernier avait décidé de ne pas se présenter aux prochaines élections municipales du mois de mars.

À l'issue de son discours, chargé en émotion, c'est un public venu nombreux qui l'a chaleureusement remercié pour son action au sein de la commune.

**En 1971, alors âgé de 23 ans, René Desille rejoint l'équipe municipale de Chavanod. Conseiller municipal durant 3 ans, il deviendra 1er maire adjoint jusqu'en 1992, date à laquelle, suite au décès brutal du Maire Joanès Beauquis, il endossera le rôle de maire jusqu'en 2020.*

► LUNDI 17 FÉVRIER

Dernier Conseil municipal pour René Desille, avant l'échéance des élections municipales en mars. Encore une fois, c'est très ému que le Maire a été félicité et vivement applaudi par toute son équipe.

En fin de séance, les élus ont enfermé dans le « coffre à souhaits », situé dans le hall de l'auditorium, des dizaines de messages d'habitants et d'écoliers de Chavanod à destination des générations futures ; mais aussi quelques surprises à découvrir dans 20 ans...



► JEUDI 27 FÉVRIER

Lors d'une première réunion d'information, Franck Bogey présentait sa liste « Renforçons ce qui nous lie », la seule engagée à Chavanod pour les élections municipales de 2020. Quatre grandes orientations ont été fixées :

renforcer le lien social pour bien vivre à Chavanod, développer des actions environnementales, poursuivre l'aménagement de la commune et valoriser le patrimoine commun.



► DIMANCHE 15 MARS

Malgré le contexte sanitaire, le premier tour des élections municipales a bien eu lieu.

Des mesures exceptionnelles ont été mises en place : gel hydroalcoolique, désinfection régulière des locaux et du mobilier ; il a été aussi demandé aux participants de venir avec leur propre stylo. À l'issue du dépouillement, c'est la liste de Franck Bogey qui était élue au premier tour de ces élections. La crise sanitaire n'a en rien empêché le fonctionnement du service public municipal.

Toutefois, le mandat du maire et de l'équipe élus en 2014 a été prolongé par la loi d'urgence sanitaire jusqu'à la mise en place du nouveau Conseil municipal.



LE 17 MARS, LA FRANCE S'ARRÊTE...

La nouvelle équipe municipale prend l'initiative de contacter les personnes identifiées comme étant les plus fragiles pour connaître leurs situations personnelles.

Avec satisfaction et soulagement, les élus ont pu constater qu'elles étaient toutes bien entourées, que ce soit par la famille, les amis ou les voisins.

▶ DIMANCHE 12 AVRIL

Afin d'égayer les fêtes de Pâques, la mairie a offert à chacun des résidents de l'EHPAD Centre Claudine Echernier un ballotin de chocolats fabriqués par La Chocolaterie de Chavanod.

Pour ce premier confinement, les résidents n'ont pas eu droit aux visites de leur entourage durant 75 jours.



▶ LUNDI 11 MAI : DÉCONFINEMENT

Après 8 semaines de confinement, tout est mis en œuvre pour permettre la réouverture de l'école en appliquant le protocole sanitaire et les règles de distanciation.

La Commune a commandé des masques, en lien avec deux de ses partenaires : la Communauté d'agglomération du Grand Annecy et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en vue de pouvoir équiper tous les habitants de Chavanod.



19

▶ LUNDI 25 MAI

Le nouveau Conseil municipal de Chavanod s'est réuni exceptionnellement dans le grand-hall de l'auditorium municipal, afin de respecter au mieux les mesures de distances sanitaires en vigueur et de permettre ainsi la présence du public. C'est Franck Bogey qui a été élu maire à l'unanimité.

Le 08 juin, lors d'une deuxième réunion, le Conseil municipal a créé sept commissions municipales permanentes pour la mandature 2020-2026 : Développement durable et cadre de vie ; Vie sociale ; Culture et communication ; Travaux et aménagements ; Bâtiments communaux ; Urbanisme ; ZAC du Crêt d'Esty.



▶ VENDREDI 29 MAI

Une rencontre avec le personnel communal est organisée, afin de faire connaissance et de présenter aux nouveaux élus le fonctionnement des services municipaux.





▶ JUIN

Un rendez-vous avec les responsables du Comité des Fêtes a eu lieu, pour envisager la bonne organisation de la traditionnelle Vogue/Brocante prévue en septembre.

D'autres rencontres avec les différents acteurs associatifs de la commune ont pu reprendre, afin de déterminer quelles seraient les actions à mener, afin de renforcer le lien social sur notre commune.

▶ JUILLET/AOUT

La bibliothèque « Au pré de mon livre » réouvrait ses portes, et l'équipe de bénévoles était heureuse de pouvoir à nouveau assurer l'accueil de ses adhérents à partir du mercredi 1er juillet.

Du 6 juillet au 14 août, 124 enfants ont pu bénéficier d'un accueil de loisirs de qualité dans les locaux de l'école publique, grâce au centre de loisirs de Familles Rurales.



▶ OCTOBRE ROSE



Octobre rose est une campagne de communication nationale destinée à sensibiliser le public sur les risques du cancer du sein, à sensibiliser les femmes au dépistage et à récolter des fonds pour la recherche.

Depuis quelques années, la commune de Chavanod participe en déployant un ruban rose à un endroit différent (rond-point du stade, de la chouette...).

Cette année, c'est une action conjointe qui a été menée par la Mairie et l'AFR de Chavanod, par le biais du tout nouvel atelier couture.

Les services techniques ont réalisé un logo en bois qui a été installé sur le rond-point du stade.

Les couturières ont, de leur côté fabriqué une cinquantaine de nœuds en tissus, lors des 2 premiers ateliers, où toutes, confirmées ou débutantes ont coupé, cousu... Les participantes de l'atelier couture n'ont eu que 15 jours pour réaliser ces ouvrages dans un contexte très particulier, avec des règles sanitaires plus que contraignantes. Ces nœuds ont ensuite été fixés sur la barrière en bois le long de la route des Creuses et sur les arbres de l'autre côté de la voie. Ils sont restés en place tout le mois d'octobre et ont su résister aux intempéries de ce début d'automne.

VENDREDI 30 OCTOBRE...

Un nouveau confinement, « a minima jusqu'au 1er décembre »... Mais il sera plus souple qu'au printemps : les écoles resteront ouvertes, l'activité se poursuivra plus largement, les Ehpad maintiendront les visites. Les bars et restaurants devront quant à eux fermer les portes de leurs établissements (la vente à emporter et la livraison de plats à domicile restent, elles, autorisées),

tout comme les fleuristes, coiffeurs, centres esthétiques... qui sont eux aussi contraints à la fermeture.

Même son de cloche pour les salles de sport, les salles de spectacles...

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Comme pour le 8 mai, les commémorations du 102e anniversaire de l'Armistice de 1918 ont eu lieu en format restreint, avec application d'un protocole sanitaire strict.

Franck Bogey Maire de Chavanod et Patrick Bastian Maire de la commune voisine d'Etercy, accompagnés de leurs adjoints, se sont rendus pour un premier dépôt de gerbe au monument aux morts de la route des Creuses.

Un deuxième a eu lieu au monument à la Paix place de la Mairie à Chavanod, en présence des représentants : des anciens combattants, du 27e BCA, de la Gendarmerie de Seynod et des sapeurs-pompiers de Chavanod.



21

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Le Téléthon annulé, les associations se mobilisent. Avec le soutien de la Mairie, les responsables associatifs de Chavanod ont pu collecter et reverser à l'AFM Téléthon la somme de 2500 euros.



JEUDI 10 DÉCEMBRE

Pour les fêtes de Noël, la municipalité a accompagné l'Association des Commerçants et Artisans de Chavanod en soutien à tous les acteurs de la zone des Chamoux et d'ailleurs.

Un flyer a été distribué dans les toutes les boîtes aux lettres de la commune, afin d'encourager les habitants à consommer « local » en cette fin d'année.





À l'école de Chavanod comme dans toutes les écoles de France, cette année scolaire aura été plus que chaotique. Mais les équipes ont su faire preuve d'efficacité dans la mise en place des différents protocoles sanitaires imposés successivement par le gouvernement et dans le maintien de la continuité pédagogique lors du premier confinement.

C'est un travail conjoint de l'équipe enseignante et de la municipalité qui a permis, dès le mois d'août, d'anticiper la rentrée scolaire de septembre. Ainsi, celle-ci a pu se dérouler dans les meilleures conditions possibles : entrées différenciées pour les groupes de classes, marquage au sol, installation de distributeurs de gel hydro alcoolique aux entrées, organisation du périscolaire (cantine et garderie), et organisation du ménage renforcé dans les locaux.

Au mois de novembre, suite aux annonces imposant le port du masque aux enfants dès le CP, la municipalité a été en mesure de fournir à chaque élève des deux écoles (publique et privée) un masque lavable. Les activités se sont maintenues dans la mesure du possible en fonction de l'évolution des conditions



(intervention musique, sport, bibliothèque). Dans un registre plus joyeux, l'école publique a bénéficié à la rentrée de septembre de l'ouverture d'une classe en maternelle.

Le petit Marché de l'ADEP, qui a eu lieu au mois d'octobre, a rencontré un franc succès et a fait le bonheur de tous les gourmands, petits et grands, pour un moment de partage convivial. La classe de Grande Section sera également très prochainement équipée d'un TBI (tableau interactif) et d'un ordinateur.





▶ AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE CHAVANOD



Le vendredi 15 mai, une collecte a été organisée par l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Haute-Savoie et a permis à l'Amicale des Pompiers de Chavanod, d'offrir 2 tablettes numériques à l'EHPAD Centre Claudine Echernier. Des outils essentiels qui contribuent au maintien du lien social entre les résidents et leurs proches.

Le 25 juin, le président de l'Amicale Nicolas Joly et le chef de centre David Sevestre prenaient en charge l'organisation d'une réunion du conseil d'administration de l'UDSP 74, au centre de secours de Chavanod.

En septembre, Nicolas Joly, également élu au sein du Conseil municipal, était retenu pour



participer à la 107e édition du Tour France avec pour objectif de promouvoir le volontariat.

En raison de la crise sanitaire, et après l'annulation de la fête de la Sainte-Barbe en décembre, les pompiers de Chavanod ont dû repenser leur traditionnelle tournée des calendriers.

La distribution a été effectuée dans chacune des boîtes aux lettres des habitants et les dons ont pu être déposés pendant des permanences les samedis matin devant la supérette Vival à Chavanod.

Enfin, nous aurons une pensée pour Robert Gonthier et Michel Sbaffo, deux «amicalistes» qui nous ont quittés en 2020.



LE COLIS DE NOËL POUR LES ANCIENS DE LA COMMUNE

Sous l'égide du Centre communal d'action sociale (CCAS) pour le choix du colis dès le début de l'automne, la commune a organisé la distribution des colis de Noël.

À la différence du repas des anciens offert aux personnes âgées de 75 ans et plus ainsi qu'à leur conjoint, repas hélas supprimé cette année pour cause de pandémie, le colis de Noël est réservé aux personnes âgées de 80 ans et plus.

Les colis récupérés en mairie sont livrés à domicile par des membres du CCAS, des bénévoles habitués à cette distribution et des élus. Bien qu'en raison du contexte sanitaire, la distribution se soit réalisée sur le pas de la porte, n'étant pas propice ainsi aux échanges habituels, les personnes bénéficiaires ont été très satisfaites de cet acte de solidarité à leur égard. Ce sont 81 colis qui ont été livrés dont 21 pour de nouveaux bénéficiaires.

Sans être excessifs, symboliquement, les colis de Noël ont aussi permis de soutenir les commerçants dans cette période où ont été supprimés les marchés de Noël.



RÉTRO 2020 AVEC LES ASSOCIATIONS DE CHAVANOD

Au plan social, les conséquences de la situation sanitaire, avec son cortège de restrictions, ont été terribles, car elles nous ont fortement contraints dans nos rapports sociaux.

Les associations ont dû soit arrêter, soit adapter leurs activités. Les activités sportives ou culturelles ont essayé de se dérouler entre deux confinements grâce au dévouement de tous les bénévoles.

► LE CLUB DE L'AMITIÉ

L'année 2020 avait pourtant bien commencé pour le Club de l'Amitié.

Le jeudi 9 janvier, dans la bonne humeur et en toute convivialité, le Club s'est réuni pour le traditionnel échange de voeux et aussi partager la galette des Rois avec Mr le maire René Desille et les membres du C.C.A.S.

Malheureusement, avec le confinement, dès le mois de mars, c'est avec tristesse que le club a dû stopper ses activités.

Avec l'accord de la mairie, nous avons pu reprendre nos animations le jeudi 3 septembre ; avec prudence, et toutes les précautions sanitaires.

Ce fut l'occasion de rendre un hommage émouvant, en présence de sa fille ainée, à Bernard Ouvrier-Buffet décédé brutalement le 18 avril.

Mi-octobre, c'est de nouveau avec regrets que nous avons pris la décision, de stopper nos rencontres pourtant très appréciées de nos 25 adhérents.

Dans l'attente d'un feu vert pour la réouverture des salles communales, gardons tous l'espoir de se revoir afin de retrouver le sourire, les jeux de cartes, les goûters, dans la simplicité.

Si vous êtes retraité et si vous aimez, la coinche, la belote, le scrabble, le Rummikub... N'hésitez pas à venir nous rejoindre, pour une journée « découverte » et sans engagements.

Jeanine Vacherand
Présidente du Club de l'Amitié de Chavanod
Tel : 06 22 29 06 82



▶ L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE CHAVANOD

La saison 2019/2020 a été, et c'est un euphémisme, particulièrement éprouvante pour tous avec son lot de virus, confinement, activités restreintes, travaux dans la salle polyvalente, etc...

Pendant les périodes de confinement et d'empêchement, nous avons pu cependant, contre vents et marées, maintenir quelques activités grâce aux technologies modernes de communication (PILATES par ZOOM, QIGONG en extérieur, Peinture Aquarelle en petits groupes avec fiches à distance...)

La BOURSE AUX VÊTEMENTS, prévue en mars 2020, a dû être annulée à cause du COVID.

Le CENTRE DE LOISIRS a toujours un grand succès pour les vacances scolaires. Celles d'été sont particulièrement prisées (124 enfants).

L'année 2020 nous a compliqué la tâche tant sur le lancement des inscriptions (décision prise à la dernière minute) que sur les règles sanitaires à mettre en place.

L'équipe d'encadrement a très bien géré ces contraintes et nous avons pu maintenir l'ouverture.

2020 aura cependant été une année de nouveautés comme la venue de notre nouvelle secrétaire Caroline Balthazard, mais aussi la programmation d'un Atelier Couture, à la rentrée de septembre.

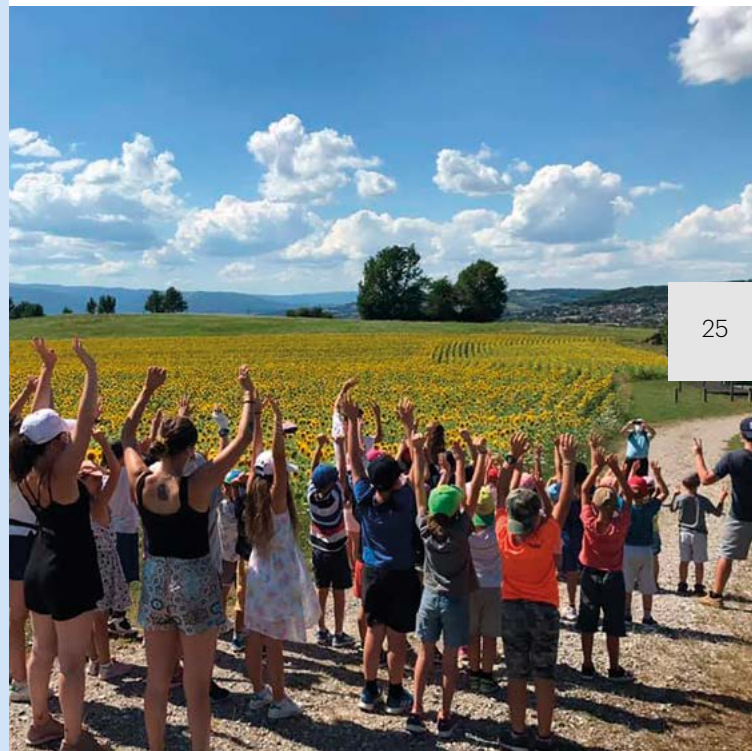
Cette situation inédite a révélé un certain nombre de ressources et de potentiels insoupçonnés par l'usage de nouvelles technologies et l'inventivité dont certains ont pu faire preuve.

Je terminerai donc avec cet adage si bien verbalisé par Patrice Chéreau : « Je dis que l'avenir, c'est du désir, pas de la peur ».

Alors, désirons l'avenir, provoquons-le, construisons-le ensemble !

C'est le sens de notre action, la voie de ceux qui veulent comme nous contribuer à « mieux-vivre à Chavanod ».

Jean-Pierre Devin
Président de l'AFR de Chavanod
Tel 06 30 68 49 24 - www.afrchavanod.fr



▶ LE COMITÉ DES FÊTES



Triste saison pour l'association du Comité des Fêtes, qui a été contrainte d'annuler ses manifestations : Carnaval, Chasse aux œufs, Fête de l'été....

Toutefois entre 2 confinements et en s'adaptant de façon très organisée aux mesures sanitaires, la traditionnelle Vogue-Brocante aura été l'événement festif majeur de cette année 2020.

L'occasion pour tous de profiter d'un petit bol d'air malgré les masques...

« 140 !!! Ce n'est pas le nombre d'exposants puisqu'ils étaient 93 à venir s'installer aux aurores ce dimanche 13 septembre 2020 sur le parking et les alentours de la salle polyvalente de Chavanod... Ce n'est pas non plus la foultitude de visiteurs venus tout au long de la journée pour trouver la perle rare... Ni l'âge du doyen de Chavanod venu pour la photo de la «classe en 0» ... 140 ?! C'est le nombre de kilos de frites qui s'est écoulé sur cette journée !

Carton plein pour la brocante du Comité des Fêtes de Chavanod, on vous remercie tous : bénévoles (une équipe formidable), exposants, visiteurs, la mairie, le foot de Chavanod pour son aide précieuse en ravitaillement... Le club informatique de Chavanod, la bibliothèque, les associations L'Esty, Ciné Chav et la fanfare d'Albens !

Bravo aussi à tous, petits et grands, pour votre tenue exemplaire et d'avoir su respecter les consignes sanitaires !

Rendez-vous prochainement dans la joie et la bonne humeur !!! »

Patrice Sonnerat
Président du Comité des Fêtes
Tel : 06 62 86 08 11





► LE CIAC (CLUB INFORMATIQUE)

Comme toutes les autres associations, nous avons été amenés à subir les conséquences de la pandémie et avons dû arrêter nos activités dès le printemps.

La période estivale avait nourri un espoir de retour à la normale pour la rentrée de septembre. Mais c'est dans un contexte contraint que les activités ont repris en octobre.

En effet, outre les mesures d'hygiène élémentaires telles que gel hydroalcoolique, désinfectant pour le matériel, nous avons investi dans des séparateurs de bureaux en plexiglass de manière à isoler dans de bonnes conditions les participants aux animations.

Malgré cela, le retour à des mesures coercitives a entraîné une nouvelle fois l'arrêt de nos activités sine die.

Le club déplore cette situation qui nous plonge, ainsi que les autres associations, dans l'incertitude.

Toutefois, l'association est prête à reprendre ses activités dès que possible et à tirer les conséquences de cet épisode sanitaire sur notre manière de fonctionner.

En attendant ce jour, toute l'équipe du CIAC souhaite que chacun reste prudent et souhaite retrouver l'ensemble de ses adhérents en bonne santé.

Philippe Haidin Président du CIAC
Tel. 06 45 84 60 00
www.ciac74.eu



27

► CINÉCHAV

Après des débuts prometteurs au dernier trimestre de 2019, Cinéchav, le ciné-club de CHAVANOD, a subi, comme tout le monde, la crise sanitaire.

En 2020, seuls 4 films ont pu être projetés sur les 10 prévus.

Notre programmation et le confort de l'auditorium «l'Esty» ont malgré tout permis de fidéliser notre public, qui attend impatiemment la reprise de nos rendez-vous mensuels.

Espérons que 2021 sera une année «normale», qui permettra de poursuivre et développer notre activité au service du cinéma et de la culture.

Jean-Pierre Guérin Président de CinéChav
www.cinechavanod.jimdofree.com





▶ COURANTS D'ARTS



Une drôle d'année se termine, est-ce un millésime dont on aura envie de garder le souvenir ?

Peut-être pas....

Courants d'Art aurait été heureux de vous présenter quelques spectacles originaux et chaleureux...

Cela n'a pas été possible... Il fallait bien sûr penser à ceux qui prennent soin de nous, qui ont été et sont encore tellement sollicités.

Ces spectacles étaient-ils « essentiels » ? Je vous laisse le soin de répondre à la question ! Tout dépend bien entendu de la hiérarchie des valeurs propres à chacun et dont cette crise nous a permis de prendre conscience.

Toutefois, dans une association comme la nôtre, nous ne pouvons pas ne pas avoir une pensée pour les artistes, chanteurs, musiciens, acteurs, danseurs, circassiens, accessoiristes, réalisateurs, metteurs en scène, régisseurs, techniciens, auteurs, compositeurs, tous ces gens qui, dans l'ombre ou dans la lumière, à longueur d'année, travaillent pour nous proposer ce que l'on appelle la « culture », dans sa dimension du spectacle vivant. Les artistes, ce sont ceux grâce auxquels nous faisons un pas de côté dans notre quotidien, ceux qui nous inspirent une réflexion, ceux qui nous arrachent un soupir. Ils nous consolent de nos soucis quotidiens, nous apaisent et nous font rêver. Nous sommes tous liés et dépendants, les uns des autres, la nature s'est chargée de nous le

rappeler. Or le bonheur que procure ce lien, nous l'éprouvons tout particulièrement quand nous sommes rassemblés autour d'une scène. Il est donc essentiel de nous en rappeler aujourd'hui, même si la culture vivante a été fragilisée : qu'elle nous manque tant est bien le signe, paradoxalement, de sa force.

Ne désespérons surtout pas, nous retrouverons bientôt le chemin de ces lieux de culture, de ce bel auditorium, l'Esty, que la commune a mis à notre disposition et dont nous avons si facilement trouvé le chemin !

Soyons patients, prenons soin de nous, mais aussi et surtout des autres, et les beaux jours reviendront. Peut-être devons nous réviser certains de nos comportements, prendre mieux soin de notre si belle planète : après tout, la « culture », c'est d'abord ce qu'on fait dans les champs de nos communes rurales ! Prenons soin de nos sols pendant ce temps de jachère : de ce repos forcé, naîtront des récoltes plus abondantes et des fleurs plus belles encore. Belle année 2021, et à vous revoir bientôt.

Pascal Descoings Président de Courants d'Art
Tel : 06 82 30 99 74
www.courantsdart.fr



RETRO 2020...la culture est toujours là !

▶ 2020, DU « STOP AND GO » PAS FACILE À VIVRE À L'ESTY



Cette année 2020 avait pourtant bien commencé pour L'Esty avec plusieurs spectacles qui ont fait le plein, en janvier et février. Le printemps s'annonçait prometteur avec du théâtre, de la musique classique, mais il a fallu bien vite déchanter pour rentrer dans un 1er confinement, dès le 15 mars. Un premier passage à vide pour l'auditorium ! On a pleuré pour les artistes et les autres... On a applaudi les soignants... Et découvert la visio...

En juin, un brin d'espoir nous a redonné l'envie de chanter, de jouer et refaire la fête de la Musique.

Une pensée pour nos anciens confinés à l'EHPAD nous a amené à organiser deux concerts pour eux sous leurs fenêtres. Une bonne occasion pour les musiciens de rejouer ensemble... Et pour une belle cause.

La parenthèse estivale oubliée, nous avons eu la joie d'inaugurer le théâtre de Verdure et de belle manière en invitant Molière. Une petite renaissance de notre activité, mais très vite remise en sommeil, en novembre, pour un second confinement.

Début décembre, il ne restait que quelques jours à patienter avant de rouvrir les portes de L'Esty et conclure cette année 2020 dans l'ambiance magique de Noël. Malheureusement, nos efforts

pour relancer la vie culturelle ont été anéantis.

En 2020, la pandémie a fait souffler le chaud et le froid mettant à mal notre programmation. Mais rassurez-vous, les bénévoles de l'association L'Esty restent mobilisés et dès que l'on pourra lever le rideau, ils sont prêts et pleins d'enthousiasme pour repartir de l'avant dans une année 2021, où l'on espère allumer les projecteurs pour voir le bout du tunnel.



Jean-François Tapponnier Président de l'Esty
Tel. 07 71 59 57 53 www.lesty-chavanod.com



▶ C.O. CHAVANOD 2020 L'ANNÉE DES 50 ANS – UN ANNIVERSAIRE BIEN PARTICULIER...



Tout est réuni en ce début d'année 2020 pour faire de cette saison une saison historique pour le club. En effet, le COC va fêter au mois de juin son 50e anniversaire et les différentes commissions sont déjà au travail pour faire de cet événement un moment inoubliable.

Les « anciens » du club fouillent dans les archives pour ressortir les plus belles photos ayant marqué ces 50 dernières années et les festivités sont d'ores et déjà programmées sur deux jours.

Du côté sportif, la trêve hivernale est la bienvenue et chacun se repose pour bien attaquer la deuxième partie de saison.

Le club en pleine expansion, fort de ses 400 licenciés et de son 14e rang au niveau du district vient d'engager pour la première fois au club une équipe féminine en championnat. Les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous mais l'enthousiasme et l'envie de ces « dames » laissent augurer un bel avenir pour cette catégorie.

Mais le 13 mars va mettre fin à ce bel élan. Le foot est mis en pause provisoirement puis les compétitions sont purement et simplement déprogrammées.

Les éducateurs essaient à distance de garder le contact avec les jeunes par divers challenges sur les réseaux sociaux, les comités se déroulent en visio et malheureusement la suite ne sera qu'annulations une après l'autre des animations

prévues (loto, stage de Pâques, tournoi jeunes du 1er mai, vide grenier, festivités des 50 ans et bal champêtre qui devait être coorganisé avec l'Esty).

Une assemblée générale en mode restreint met fin en juin à cette triste saison avec l'espoir d'un redémarrage après les vacances.

Les stages d'été ont tout de même lieu avec toutes les règles sanitaires appliquées et vont remettre de la joie et du football sur les terrains du stade municipal.

Les entraînements et championnats reprennent normalement fin août avec des fortunes diverses au niveau des résultats et une première participation à la coupe de France pour nos féminines.

Malheureusement, cette embellie et cette joie de retrouver les terrains est de courte durée, car la situation sanitaire oblige à une nouvelle interruption fin octobre avec à nouveau son lot d'annulations des activités qui rythment la vie du COC (fête d'automne, soirée dansante).

Roland Cause Président du COC
Tel. : 06 01 99 90 78 www.cochavanodfoot.com

→ RETRO 2020...un peu de sport !

▶ LA RONDE DE CHAVANOD



Presque une année, et pourtant ça semble dater d'hier.

La fête du 08 février 2020 devait marquer le début d'une année LRDC bien remplie, avec de nouveaux projets. Ce fut au contraire l'ouverture d'une année de privations.

Privé de sport, privé de lien social, privé de ChavaRun, privé de Corrida au profit du Téléthon.

Foutu COVID !

Malgré tout, cela nous a permis de réfléchir à de nouvelles formules pour maintenir le contact avec nos adhérents avec la mise en place, avec nos coaches, des cours de renforcement musculaire par « ZOOM ».

▶ LIBRE SENTIER

Depuis 3 ans, Patrick Besson, animateur, emmène les adhérents de Libre Sentier dans une ambiance sympathique sur les sentiers de randonnées. En janvier et février 2020, des sorties raquettes ont permis de découvrir de magnifiques paysages de neige, tant dans les Aravis que dans les Bauges.

En mai, les activités ont repris jusqu'au mois d'octobre où une escapade autour du lac de Serre-Ponçon a fait découvrir aux membres la montagne de Ceüse, la pointe de Chabrière et le Pic de Charance.

Une belle année pour le Club qui nous a permis d'oublier momentanément la Covid !

Nous avons rechaussé en janvier (en respectant les règles sanitaires en vigueur ...) en espérant que nos sorties pourront se poursuivre et que nous profiterons au maximum de toute cette neige !

On croise les doigts.

Les sorties ont lieu les mardi et jeudi – n'hésitez pas à venir essayer, vous pourrez toujours vous inscrire si cela vous a plu !

Patrick Besson Président de Libre Sentier
Tel. 06 37 61 22 34



Nous avons trouvé aussi le moyen, de faire un don au Téléthon.

Cette année, les associations de Chavanod se sont regroupées, avec le soutien de la Mairie, pour réaliser un don de 2500 euros.

Actuellement, nous avons repris les entraînements par petits groupes de 6, les samedis matin.

Enfin, nous équipons chaque adhérent d'un masque.

Prenez bien soin de vous et à très vite pour de nouvelles aventures sportives.

Gilles Laurent Président de LRDC
Tel. 06 52 61 03 89 www.larondedechavanod.fr





▶ ASSOCIATION CHAVANOD GYM



Il y a un peu plus d'un an, en septembre 2019, nous étions sereins. Tout allait bien.

174 adhérents s'étaient inscrits en septembre 2019 pour pratiquer leur gym préférée. L'année de la gymnastique s'annonçait sous les meilleurs auspices.

Puis, comme partout, le Covid s'est abattu sur nous. Le confinement pour le juguler a été mis en place à compter de mi-mars et nous a contraints à arrêter les cours en présentiel.

Nos profs ont formidablement réagi, en mettant en place très rapidement des séances par vidéo. Le démarrage a été improvisé, mais on a profité de la possibilité d'utiliser une application gratuite. Les horaires ont été aménagés. Tous nos adhérents ou presque ont pu bénéficier de cette nouvelle pratique. Seules quelques personnes n'avaient pas d'adresse mail et quelques autres pas le débit internet suffisant pour de la vidéo.

Ce qui est sûr, c'est que les retours des pratiquants sur la boîte mail de l'association ont été extrêmement positifs.

Merci à nos profs, Solène et Sandrine, pour leur réactivité et leur implication.

Ces cours nous ont bien aidés, tous, à rythmer les longues journées de confinement et à garder la forme.

Si la rentrée 2019 a été extrêmement souriante, la rentrée 2020 a été beaucoup plus sombre. Nous avons repris les cours en présentiel, plein d'espoir. On pensait maîtriser le virus en appliquant les mesures sanitaires préconisées (jauge de participants dans chacune des salles, gestes barrières) mais cette fois encore le confinement nous a rattrapé.

Nous avons remis en route les séances vidéo : tous les horaires et toutes les pratiques (renforcement musculaire, stretching, Pilates, Zumba) sont ouverts à tous nos adhérents, puisque nous n'avons plus de contraintes de jauge de participants. Les inscriptions sont toujours possibles.

Pour les néophytes, nous proposons une semaine d'essai gratuite afin de tester à la fois la faisabilité technique (connexion et débit internet notamment) et l'intérêt pour le contenu proprement dit.

À bientôt dans les salles.

Solange Meunier Présidente de Chavanod Gym
www.associationchavanodgym.jimdofree.com





LES COMMERÇANTS

► ELODIE DALEX

Présidente de l'Association des Commerçants et Artisans de Chavanod



Pour L'Association des Commerçants et Artisans de Chavanod (ACDC) l'année 2020 fut un véritable challenge !

Les activités de chacun étant bousculées par les actualités, le moral a été mis à rude épreuve... Chacun s'est adapté au mieux et a développé une énergie fantastique pour traverser cet épisode ténébreux.

Ce fut l'occasion de faire ressortir des élans de solidarité et de bienveillance entre les humains que nous sommes. Aussi bien par le soutien de l'activité locale que par les échanges amicaux

qui ont été indispensables pour tenir le coup. C'est dans ces circonstances que nos élus ont relayé cet élan de compréhension et de soutien ; en nous recevant à plusieurs reprises, en nous écoutant, en cherchant des solutions avec nous. L'engagement, l'implication et le temps qui nous a été consacré, a fait naître le flyer de fin d'année (largement distribué), nous redonnant de la visibilité et un sentiment d'appartenance à notre commune. Ensemble, nous avons tissé un nouveau lien primordial, qui nous encourage à faire vivre Chavanod, à développer nos services et à partager encore plus de beaux moments !

Grâce à ces actions, de nouveaux adhérents rejoindront l'association cette nouvelle année, qui nous espérons, nous réservera de belles surprises !!!

► ÉCOLE DE CONDUITE ODYSÉE

Anne et Sébastien GRANGE ont installé un centre d'auto-école dans les précédents locaux de la pharmacie situés dans le bâtiment de l'ancienne fruitière.

Tous deux, originaires de Haute-Savoie, se sont rencontrés à Annecy, se sont mariés et installés à Branchy. Après quelques années d'activité professionnelle (dont moniteur d'auto-école) ils partent vivre au Congo où ils montent une entreprise de marquage publicitaire ; ils y resteront 16 années.

Les difficultés politiques arrivant, ils rentrent en France en 2016 et ouvrent deux agences d'auto-école dans le pays de Gex (une à Saint-Genis-Pouilly et l'autre à Gex) tout en habitant à Branchy. La vie de famille, les kilomètres à faire tous les jours, leur donne l'idée de se rapprocher professionnellement de leur lieu d'habitation tout en conservant les deux autres agences.

Ils prospectent entre Seynod et Rumilly et s'aperçoivent qu'il n'y a aucun centre d'auto-école et décident donc d'en ouvrir un pour couvrir cette région de l'albanais...

Avec beaucoup de motivation et après une grande insistance auprès de Mr Desille (ancien maire de Chavanod) ils ont enfin une réponse favorable en octobre 2019 pour s'installer à la place de la pharmacie qui va déménager dans la ZAC du Crêt d'Esty !

Pour démarrer le couple est accompagné par Mireille Vuilloud 1re Maire adjointe chargée de l'urbanisme (qu'ils trouvent punchy et sympa) qui les a beaucoup aidés pour l'élaboration de ce projet.

Suite à la crise Covid, les travaux ont pris un peu de retard, mais finalement, la réception du local se fera mi-août, mais les longueurs administratives ne permettront cette ouverture que le 2 octobre 2020.

Fin octobre, l'activité des cours de conduite, a été interrompue avec une fermeture de l'agence jusqu'au 28 novembre. Les cours de code, habituellement dispensés dans la salle de 35 m2 prévue à cet effet, ont tout de même eu lieu en visioconférence.

Anne et Sébastien tiennent à remercier « la nouvelle équipe de la commune » (dixit) pour son écoute, son aide et son dynamisme ; ainsi que tous leurs voisins commerçants qui les ont accueillis avec beaucoup de sympathie et d'enthousiasme.

Ils trouvent qu'il y a une bonne ambiance au cœur du village et ils ont réussi leur objectif qui est de toucher les communes aux alentours de Chavanod : Etercy, Marcellaz-Albanais, Sales...



▶ LE DÉLICE SAVOYARD 30 ans de Boulangerie traditionnelle et familiale !



Après avoir tenu une première Boulangerie - pâtisserie - Chocolaterie à Thônes durant 11 ans, c'est en 1990 que Roger Déronzier, sa sœur Michelle et son époux Paul Gay, ouvrent leur nouveau commerce à Chavanod.

Située route de la Fruitière, à l'entrée de la Zone des Chamoux, cette boutique devient rapidement incontournable dans le paysage chavanodin.

En 1994, Sébastien, fils aîné de Michelle et Paul, «met la main à la pâte» et rejoint son père et son oncle comme apprenti.

Deux ans plus tard, il obtient son diplôme de boulanger, remporte le concours « Un des Meilleurs Apprentis de France », et devient pâtissier en 1997.

En 2001, c'est au tour d'Aurélien, le fils cadet, de rejoindre l'aventure familiale.

Après deux années de CAP pâtisserie, il effectue une formation au Fidèle Berger à Annecy pour une mention Chocolaterie.

Chacun dans son rôle permet à l'entreprise d'évoluer et de se moderniser.

En 2010, Michelle, Paul et Roger, envisagent la transmission de l'entreprise aux enfants, devenus garants de leur savoir faire.

Des travaux d'agrandissement du magasin et du parking, permettent au Délice Savoyard de prendre une autre dimension afin d'accueillir une clientèle de plus en plus nombreuse.

En 2012, Laetitia, la compagne d'Aurélien, vient renforcer les effectifs.

La même année, Sébastien devient le papa d'une petite Elina.

En 2014, Michelle et Paul prennent leur retraite ; suivis de Roger en 2015. Mais ils sont encore aujourd'hui très attentifs à la réussite de leur entreprise familiale.

La famille s'agrandit encore avec l'arrivée de Mila en 2016, et d'Amory en 2020, à la plus grande joie d'Aurélien et Laetitia.

Depuis 30 ans, chaque membre de la famille apporte sa pierre à l'édifice, grâce à son savoir-faire artisanal.

Aujourd'hui, entourés d'une équipe de 10 salariés, Sébastien et Aurélien vous proposent toute une gamme de produits «fait maison» : pains, viennoiseries, mais aussi de délicieuses pâtisseries, chocolats, glaces... À découvrir au Délice Savoyard 79 Route de la Fruitière à Chavanod.





LES COMMERÇANTS

► L'HAPPYCATH, Catherine Guihard-Pierre



Catherine Guihard-Pierre enseigne, depuis plus de 20 ans, sa passion de la gym et de la danse avec enthousiasme dans le souci du bien-être de chacun.

Un premier parcours professionnel au cours duquel elle a enseigné au sein de différentes structures, comme la MJC des Teppes à Annecy, lui a permis de développer ses connaissances tout en modernisant ses acquis. Catherine a aussi toujours été très impliquée

dans différentes vies locales et associatives.

C'est au cours d'une rencontre sportive qu'elle trouve l'opportunité de s'installer dans la zone des Chamoux à Chavanod en 2018.

Ici, à l'HappyCath, elle enseigne la gym (Body Sculpt, Circuit Training, Gym douce), l'éveil corporel & rythmique (pour les plus petits dès 3 ans), le pilates... Mais aussi la Speedance qui allie les bienfaits de la danse et de l'aérobic.

Depuis mars 2020, entre confinement, déconfinement et couvre-feu... Catherine a su s'adapter et s'organiser. Grâce à son mental de sportive, elle n'a jamais baissé les bras.

«Malgré les incertitudes, il y a eu plus d'inscrits à la rentrée de septembre : chez les enfants, mais aussi des nouveaux arrivants sur la commune en recherche de proximité. Même si le protocole sanitaire était contraignant : mesures de distanciation physique, sens de circulation à respecter... Les locaux sont vastes et ont permis une reprise régulière des activités jusqu'à fin octobre. Depuis, j'ai mis en place des sessions «zoom», des enregistrements vidéo, afin de poursuivre les activités et surtout maintenir le lien avec les élèves.»

Avec le prolongement de leur fermeture en décembre, les salles de sport auront été fermées six mois en 2020.



www.ihappycath.fr



► CHRISTOPHE PONCET Au Petit Traiteur à Chavanod

Succédant à Denis Petit, installé depuis 1990 route de la Fruitière à Chavanod, Christophe Poncet est à la tête de la boucherie charcuterie Au Petit Traiteur.

Après une carrière dans le secteur de l'industrie, avec entre autres, un poste de chef des ventes à l'export aux Forges de Cran-Gevrier, Christophe Poncet s'inspire de la reconversion professionnelle d'un ami proche et s'oriente vers les métiers de bouche, plus précisément vers l'activité de boucher, charcutier, traiteur.

Avec une solide expérience de gestionnaire acquise au fil des années, il rachète en 2017, le fonds de commerce de la boucherie charcuterie des Clarines à Annecy-le-Vieux.

S'appuyant sur une équipe de salariés expérimentés, il entreprend la relance de l'activité et développe la charcuterie maison, avec l'aide de Joël Cadet, charcutier médaillé bien connu des amateurs d'andouillettes. Lorsqu'il apprend que Denis Petit cherche un repreneur, il profite de cette opportunité.

À l'issue d'un an de préparation et de mise en place pour ce nouveau challenge, en pleine pandémie, il reprend les rênes de l'établissement le 27 août 2020. Sans interruption depuis, Au Petit Traiteur accueille la clientèle, même si des réticences



liées à la crise sanitaire ont pu modérer l'activité habituelle, notamment pour la partie traiteur.

Pour l'avenir, Christophe Poncet recherche un boucher et un apprenti pour Chavanod. Bien que dynamique, varié et correctement rémunéré, le métier souffre encore d'un manque d'attractivité et de reconnaissance. « C'est une activité souvent inscrite dans une tradition familiale, encore peu féminisée, pour laquelle les jeunes qui s'engagent cherchent à devenir leur propre patron. »

Ravi de sa nouvelle installation à Chavanod, et toujours optimiste, Christophe Poncet réfléchit à la relance de l'activité de traiteur pour des fêtes, cérémonies familiales, cocktails d'entreprises...ce qui répondrait certainement à une attente des habitants de la commune.

Christophe Poncet est par ailleurs maire de la commune de Nâves-Parmelan.



Thuy BUI

Une remarquable professionnelle à la Bibliothèque Au Pré de mon livre, au service de tous à Chavanod.

Diplômée d'études supérieures du langage au Viêt Nam dont elle est native, Thuy BUI est arrivée en France vers l'âge de 30 ans après avoir travaillé pendant six ans dans une maison d'édition à Hanoï. Bénéficiaire d'une bourse du gouvernement français, elle a préparé un doctorat en lettres modernes.

Traductrice assermentée à la Cour d'Appel de Chambéry, interprète pour les primo-arrivants, elle a été remarquée pour ses traductions en langue vietnamienne d'œuvres françaises comme *Le Fantôme de l'Opéra* de Gaston Leroux.

Passionnée par les livres et enthousiasmée par son activité envers les enfants, Thuy ne tarit pas d'éloges sur le nouveau bâtiment de la bibliothèque : bien structuré, visible et pratique, elle souligne la satisfaction des parents et des bibliophiles et le contexte confortable pour l'accueil des plus jeunes.

Exerçant son activité à mi-temps à la bibliothèque, son temps se répartit sur deux grands types d'activités.

Au titre des tâches techniques, le bulletinage des revues et le catalogage des livres, en respectant la classification décimale universelle (généralités, sciences sociales, sciences appliquées, arts, histoire, etc.) ; les transactions entre lecteurs et la bibliothèque sont plutôt réservées aux bénévoles de l'association ; l'organisation de l'accueil des classes des deux écoles de Chavanod exige de préparer 84 visites sur l'année, chaque classe travaillant sur un ou plusieurs thèmes définis à l'avance.

Enfin, dans cette période de crise sanitaire, les livres ramenés par les lecteurs sont obligatoirement stockés pendant 3 jours puis réintroduits dans le circuit de lecture.

Au titre des activités intellectuelles et d'animation, Thuy est engagée dans l'accueil des classes ; sa formation musicale, pratique du piano, de la guitare et du chant lyrique (en cours de perfectionnement au Conservatoire), est un support complémentaire.

Compte tenu de sa charge trop importante, elle a été contrainte de stopper son intervention lecture et musique à l'EHPAD Claudine Echernier (cette activité est maintenant assurée par une bénévole de la bibliothèque).

Hors période de crise sanitaire, différents spectacles sont organisés avant la période estivale, la Toussaint et Noël (plus de 60 adultes et enfants présents lors du spectacle de Noël 2019).

Dans le cadre du réseau BiblioFil, Thuy participe à l'animation « Au cœur des mots » : les 4 bibliothèques de Meythet, Cran-Gevrier, Poisy et Chavanod choisissent un auteur, les participants lisent ses œuvres, correspondent sous forme de questions-réponses et organisent une journée rencontre avec l'auteur (c'est Valentine GOBY en 2021).

Pour les classes de CP à CE2, c'est l'opération « Accro-Livres » où les enfants sont accueillis pour découvrir un auteur-illustrateur à partir de 5 de ses albums ; une exposition est organisée et sur les 45 classes participantes des communes du réseau BiblioFil, 2 classes sont sélectionnées pour rencontrer l'auteur et une classe de Chavanod a pu en bénéficier en 2019.

L'engagement de l'association Au Pré de mon livre se reflète dans la fréquentation de la bibliothèque qui est celle ayant connu la plus

forte augmentation de lecteurs au cours de ces dernières années au sein du réseau BiblioFil.

Les nouvelles installations sont un atout supplémentaire pour son développement.

Au surplus, Thuy est une personne remplie de bienveillance et d'humanité, très impliquée dans sa mission. Ses propos révèlent son amour des livres, du travail auprès des bénévoles, du contact avec différents publics et notamment avec les enfants. Elle aime partager son expérience, son savoir et dit apprendre elle-même beaucoup de ces échanges, des lectures et des rencontres avec les auteurs.

Si faire ce métier est une richesse pour elle, c'est également une richesse pour notre commune.

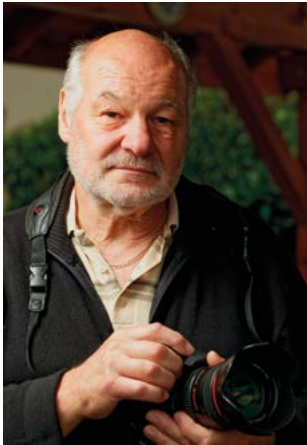




PORTRAITS D'ICI...



Roger DUMAX, Capteur d'images



Depuis qu'il s'est installé en 1992 à Chavanod, Roger, appareil photo en bandoulière, a sillonné tous les chemins et visité tous les recoins de notre belle commune.

Retraité depuis 9 ans, cet autodidacte a plus d'une corde à son arc. Toujours à l'affût des plus beaux paysages, mais aussi du moindre détail et de l'insolite, il voue une véritable passion pour la photographie qu'il

a découverte dès son plus jeune âge, émerveillé devant l'appareil photo de son père.

En 2015, il a été le lauréat du concours photos «Montrez-moi Chavanod» organisé par la Mairie. Ce concours ayant pour but de proposer une vision collective et citoyenne à partir de regards croisés et multiples que les habitants de la commune portent sur leur village.

Grâce à sa collaboration, Roger a permis d'enrichir la photothèque municipale, notamment lors du chantier de la nouvelle mairie.

Régulièrement, la commission Communication/Culture fait appel à ses services pour illustrer les différents supports de communication de la commune (Flash Info, carte de vœux annuels...).

Très actif dans le monde associatif, il a développé des compétences de "webmaster" grâce à des formations suivies au Club Informatique de Chavanod (le CIAC). Il est le créateur des sites internet : du club photo de Faverges, du club photo de Sillingy, mais aussi celui d'HISTOIRE LOCALE DE CHAVANOD (histoiredechavanod.jimdofree.com).

Il contribue également à des reportages photo pour l'Association l'ESTY, lors des spectacles proposés sur la scène de l'Auditorium de Chavanod.



Découvrez les créations de Roger Dumax sur :
www.flickr.com/photos/rogimage

37



Laurent SAAS, habite Chavanod depuis 5 ans



En 2003, à l'âge de 33 ans, Laurent se retrouve paralysé après un AVC. Sportif, passionné par la vie, il choisit de se battre pour une « seconde vie ». Il doit tout réapprendre, à marcher, à écrire. Il est atteint de troubles cognitifs qui affectent sa mémoire immédiate. S'il parvient à lire un article, la lecture d'un livre n'est plus possible. Et pour-

tant il s'est découvert une nouvelle passion : l'écriture.

Laurent rédige un premier livre édité en auto-édition. Devant son succès et à la demande d'un éditeur cette fois-ci, il décide de le réécrire. Il reprend chaque chapitre en les doublant.

C'est « Le Souffle de Macario », un thriller en Pays alpin. Celui-ci a été référencé à la Bibliothèque Nationale le jour des attentats du Bataclan, en 2015.

L'année suivante, il édite « Les Abeilles de Mazgard », un polar fantastique des deux côtés de l'Atlantique.

Ecrire des livres est devenu pour Laurent une thérapie. Il note d'abord ses pensées sur un carnet qu'il reprend ensuite à l'ordinateur. Le travail de relecture est fait ensuite par sa compagne.

Il travaille actuellement sur un 3ème ouvrage sur la Première Guerre mondiale. Si la partie romancée ne pose pas de problèmes, la partie historique demande un énorme travail de recherches. Onze chapitres ont déjà été écrits.

En complément, Laurent témoigne librement : Top Santé, Dauphiné Libéré, L'Equipe Magazine. Il a également fait un Facebook live pour un laboratoire sur le traitement de l'AVC.

Vice-président de l'antenne France AVC 74, il participe avec sa compagne à des conférences dans les centres de rééducation. Il y raconte son histoire, redonne de l'espoir et apporte son soutien aux aidants.



LAND'ART

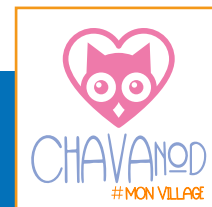
Au mois d'avril, dans le cadre du confinement qui se prolongeait, la future municipalité a souhaité proposer une animation ouverte à tous sur la commune de Chavanod.

Les habitants de Chavanod ont été invités à créer une exposition virtuelle et éphémère à partir de leurs jardins ou de découvertes lors de leurs promenades.

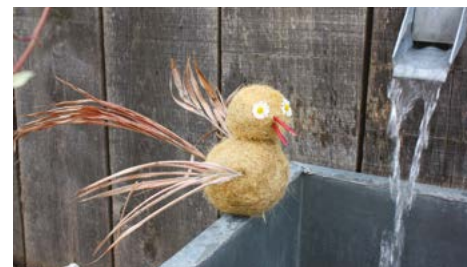
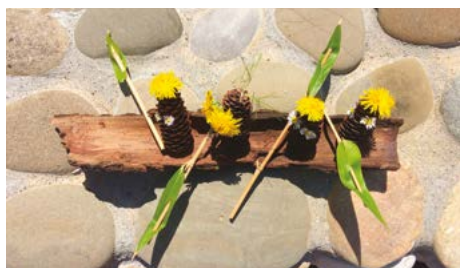
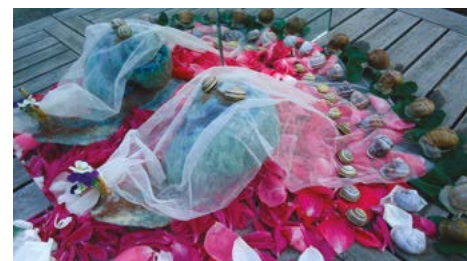
Chacun a pu trouver un intérêt à prendre part à cette action accessible à tous les âges, individuelle ou en famille, décontractante et que l'on partage (par un échange de photo des créations).

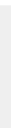


ART-DU-JARDIN
@CHAVANOD



Retrouvez toutes les créations sur la page Facebook @chavanodmonvillage







VOTRE MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE

1, place de la Mairie 74650 CHAVANOD
Tél. 04-50-69-10-61
Mail : mairie@chavanod.fr
www.chavanod.fr

**Le secrétariat de mairie /
l'agence postale communale sont ouverts**

- le lundi de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h.
- du mardi au samedi de 8 h. 30 à 12 h.
(fermé l'après-midi)

Prendre RV pour les questions d'urbanisme